



Programme de formation	Auteurs : Claire GODIN Léa ECOBICHON
Les contrôles de l'administration économique & le règlement européen sur la protection des données (RGPD)	Version : 6/04/2022 Par Isabelle SAHAL

Public Visé :

Franchisés, Locataires-gérants, Responsables magasin.

Prérequis :

Aucun

Objectifs pédagogiques :

Durant la formation les stagiaires apprendront :

- Le rôle de la RGPD et le vocabulaire qui s'y rattache (donnée à caractère personnel, finalité, moyens, responsable de traitement, etc...)
- Les obligations liées au RGPD dans le cadre de l'activité du magasin et les risques encourus en cas de non-respect de ces dernières
- Les missions et l'organisation de l'administration économique
- Le déroulement d'un contrôle en magasin
- Les sanctions applicables en fonction des non-conformités observées

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Mettre en œuvre une politique de protection des données au sein de leur magasin
- Recueillir le consentement de leurs clients magasin ou entreprises
- Adopter la bonne attitude en cas de contrôle des services de l'administration économique en magasin
- Anticiper une non-conformité et/ou savoir apporter la correction adaptée

Durée	4 heures composée de : <ul style="list-style-type: none">- 2 heures en Classe virtuelle (synchrone)- 2 heures de formation à distance (asynchrone)
Modalité	100% Distanciel
Nombre de participants	Entre 4 et 8 participants

Accessibilité	<p>Disposer d'un ordinateur, d'une boîte mail et d'un accès Internet.</p> <p>Les classes virtuelles seront suivies via un lien qui sera transmis par mail en amont.</p> <p>Afin de réaliser les modules sur la JDS il faudra disposer d'un compte sur la plateforme.</p> <p>Procédure de création de compte transmise après validation de l'inscription à la formation.</p> <p><i>Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.</i></p>
Délais d'accès	3 jours ouvrés avant le début de la formation et en fonction des places restantes

Programme de la journée

Web Classe N°1 : Règlement européen sur la protection des données (RGPD)

- a) Tour de table : état des lieux et attentes des participants.
- b) Pourquoi et quand le RGPD a-t-il été adopté ?
- c) Quels sont mes risques si je ne respecte pas le RGPD ?
- d) Les notions indispensables à connaître :
 1. Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?
 2. Qu'est-ce qu'un traitement de données ?
 3. Qu'est-ce qu'un responsable de traitement ?
 4. Tour de table et questions des participants
- e) Les obligations en matière de RGPD :
 1. Informer les personnes dont les données sont collectées
 2. Définir une finalité
 3. Ne collecter que les données pertinentes
 4. Conserver les données pendant une durée définie
 5. Assurer la sécurité et la confidentialité des données
 6. Tenir un registre des traitements

Module JDS : Le RGPD, renforcer ses connaissances

- a) Module incluant quiz et fiches de cours
- b) Examen de validation

Web Classe N°2 : Les contrôles de l'administration économique (DGCCRF)

- a) Tour de table ; état des lieux et attentes des participants
- b) Les missions de l'administration économique
- c) Les services de l'administration économique

- d) Analyse de cas et points de vigilance sur : la pratique commerciale trompeuse, le non-respect de l'obligation d'information, le manquement aux règles d'hygiène
- e) Tour de table : questions des participants
- f) Le déroulé d'un contrôle : Les Dos et Don'ts
- g) Les suites du contrôle en cas de sanction et/ou de transaction

Module JDS : Le RGPD, renforcer ses connaissances

- a) Module incluant quiz et fiches de cours
- b) Examen de validation

Méthodes pédagogiques

La formation alternera :

Des Classes virtuelles d'une durée d'une heure, alternant une présentation des formateurs et des sessions de partage et de questions des participants.

Des modules d'e-learning reprenant les notions étudiées, des fiches de synthèse ainsi qu'un examen d'évaluation permettant de valider l'acquisition des connaissances.

Livrables

Le support de cours en version synthétique envoyé sous format pdf à la fin de chaque Classe virtuelle.

Des fiches de synthèse téléchargeables via les modules d'e-learning.

Attestation de formation envoyée par mail au stagiaire et à conserver par lui.

Attestation d'assiduité de formation remise au donneur d'ordre avec : le relevé de présence aux 2 Classes virtuelles, le relevé de connexion des modules d'e-learning.

Tarifs

190€ HT	Pour les adhérents à l'école Jeff de Bruges
250€ HT	Pour les non adhérents à l'école Jeff de Bruges

Vos formateurs :

Léa Ecobichon

A intégré Jeff de Bruges en tant que juriste d'entreprise en 2017, et intervient sur différents domaines de la vie juridique de la société :

- Franchise
- Baux commerciaux
- Négociation de contrat de prestation
- Protection des marques et propriété intellectuelle
- Mise en conformité avec le RGPD
- Réponse aux autorités de contrôle telle que la DGCCRF.



Claire Godin

Responsable juridique depuis 9 ans chez Jeff de Bruges.

Claire est plus particulièrement spécialisée :

- en droit de la distribution, et notamment de la franchise et de la location-gérance
- en droit des contrats et des baux commerciaux
- ainsi qu'en droit de la propriété intellectuelle.

Elle a en charge la veille juridique et coordonne les adaptations nécessaires suite aux différentes évolutions de la réglementation.

